

## Avis de constitution

### SOCIETE « KONE TAGNIKOLOMAN TRANSPORT » en abrégé « KTT »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 Logements en face de  
la station total , Lot A213, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2025 , et enregistrés le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONE TAGNIKOLOMAN  
TRANSPORT » en abrégé « KTT »

Objet : Transport public de personnes et de  
marchandises, commerce général, import-export,  
mécanique, location et vente de véhicule, vente de pièces  
détachées et prestation de services .

La participation directe ou indirecte de la  
société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à  
créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement  
a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 Logements en face de  
la station total , Lot A213, Ilot 01

Dirigeant(s) M KONE TAGNIKOLOMA BADRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03562 du 01/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20359/GTCA/RC/2025 du 01/04/2025

